

AIDE A LA FORMATION DES JEUNES ARBITRES

issue du temps de formation du 1^{er} juillet 2015

en présence de
Romain DUREAU (Comité de Savoie Handball)

***Responsable plateau :** met à disposition 2 jeux de CARTONS (pour favoriser engagement des arbitres).

Dans le protocole de début de match, il est important de systématiser le rappel Arbitrage :

- l'arbitre est responsable du déroulement du jeu et PROTEGE les joueurs.
- Il doit être entendu et compris.
- A chaque coup de sifflet, le jeu s'arrête et la balle est posée au sol.

Si 2 coups de sifflet (but) : le jeu continue pour permettre jeu rapide.

Mise en place dans le protocole de début d'une présentation des arbitres aux joueurs +

Outil de l'arbitre :

Gradation des sanctions : l'enjeu est de rappeler les exigences des règles avant de sanctionner.

- 1 - Avertissement ORAL
- 2 - Carton Jaune (n'entraîne pas une exclusion)
- 3 - Exclusion temporaire (2' – à adapter à la durée des rencontres)
- 4 - Exclusion définitive

« Rappels utiles au regard des litiges les plus courants »

(issus du temps de formation du 1^{er} juillet 2015)

- Coup sifflet : le jeu s'arrête et la balle est posée au sol immédiatement (ou lâchée verticalement). Ceci permet le jeu rapide. L'arbitre peut mettre un carton puis 2' à un joueur qui ferait de l'anti-jeu.
- Touche : n'est pas sifflée. Touche dès lors de la balle ou le joueur touche sur la ligne ou sort au-dessus => « RIEN DEHORS ». La ligne n'appartient pas au terrain.
- Certaines actions défensives sont **tolérées** MAIS doivent être sifflées => dans une logique de formation des joueurs, ne pas laisser jouer l'avantage, notamment chez les benjamins.
- Si bras du tireur touché par le défenseur : 2' + pénalty.
- Si un joueur en l'air est touché, déséquilibré : 2' + pénalty.
- Raffuts strictement interdits, que ce soit avec le bras libre ou
- Passage en force : dès lors que le défenseur est arrêté et touché par l'attaquant qui le déséquilibre. Le joueur attaquant doit alors passer dans l'espace libre correspondant.
- Aucun passage en zone n'est toléré. »

Proposition:

→ « Dans un contexte de formation des joueurs, des arbitres sur le terrain mais aussi du non-coaching : si un joueur reproduit la même faute sans être sanctionné par l'arbitre, la CMD **invite** l'enseignant responsable à lui faire rejoindre le banc de touche pour échanger sur ces erreurs répétées et lui permettre de progresser. » Si l'arbitre n'arrive pas à faire passer le message au joueur, l'enseignant responsable organise ce retour.

→ Formation des arbitres : organiser une progression commune au niveau dptal – réfléchir à hiérarchisation :

- ⇒ Assurance sur terrain + présence : siffler, s'exprimer gestuellement ou verbalement selon le protocole : « Siffler pour arrêter le jeu – Donner la direction du ballon – Expliquer »
- ⇒ Benjamins : 2 arbitres de champ + 2 arbitres de zone.
- ⇒ Minimes : 2 arbitres de champ + possibilité tutorat arbitrage par élèves sur le terrain.
- ⇒ Cadets / JS : 2 arbitres de champ

Contacts : Benjamins + Minimes : siffler tous les contacts. C/J/S : possibilité de laisser jouer l'avantage si pas de caractère dangereux ni d'impact sur le jeu.

Structuration de l'entretien suite à chaque match : pistes fédérales : ENTRETIEN POSITIF.

- valoriser ce qui a marché pendant le match
- sur quoi l'élève s'est senti en difficulté
- pistes de travail pour les prochains matchs et l'entraînement : 2 axes de progrès.